

DÉCISIONS de la 2^e Assemblée extraordinaire des personnes déléguées
de l'école Peter Hall, tenue le 12 mai 2022 à 17 h 00
par vidéoconférence

NOMINATION DE LA PRÉSIDENTE DES DÉBATS

02.01 Que Caroline Proulx-Trottier assume la présidence des débats de la présente Assemblée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

02.02 Que l'ordre du jour suivant soit adopté tel que présenté :

1. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption d'un procès-verbal
4. Négociation : entente de principe

ADOPTION D'UN PROCÈS-VERBAL

02.03 Que le procès-verbal de la 1^{re} Assemblée extraordinaire des personnes déléguées de Peter Hall tenue le 20 octobre 2021 soit adopté, sous réserve de modifications à faire parvenir à l'Alliance avant le 16 mai 2022, auquel cas il sera soumis à nouveau à l'Assemblée pour adoption finale.

NÉGOCIATION : ENTENTE DE PRINCIPE

02.04 Que l'Assemblée des personnes déléguées de l'école Peter Hall recommande à l'Assemblée d'unité de négociation Peter Hall d'accepter l'entente de principe présentée au document ADP.2122.005.

